



Info-parents

Le bulletin d'information des parents de l'école des Trois-Sources

septembre 2017

Site internet de l'école : <http://dts.csdgs.qc.ca>

Pour motiver les absences et les retards de votre enfant : poste 4391

Heures d'ouverture du secrétariat : 8h15 à 12h30 et 13h30 à 16h15

Bonjour à tous!

Il me fait plaisir de vous retrouver en ce début d'année scolaire 2017-2018. J'espère que vous avez passé un été à la hauteur de vos attentes. Ce fut un vrai bonheur pour moi de revoir les enfants et les familles.

Tous les mois, comme à l'habitude, vous recevrez l'infoparent et il est très important pour un bon déroulement de le lire et, même, de le garder près.



Je termine en vous invitant de ne pas oublier d'aviser le secrétariat lorsque vous venez chercher votre enfant avant la fin des classes. De cette manière, nous pouvons laisser partir les autobus plus rapidement. De plus je vous rappelle l'importance de **porter votre cocarde** lorsque vous circulez dans l'école.

Je vous souhaite une excellente année scolaire 2017-2018. Le thème de notre année sera : l'union fait la force! À l'école des Trois-Sources, ce thème prend tout son sens.

Sylvie Larose, directrice

Places disponibles - autobus - nouvelle procédure

Nous vous rappelons que si votre enfant n'a pas droit à l'autobus, qu'il est possible d'obtenir une place disponible en faisant une demande via le site internet de la commission scolaire des Grandes-Seigneuries. Une fois sur le site, onglet « parents et élèves », section « transport », places disponibles; un lien vous amène au formulaire à compléter. Les places disponibles sont données dans les premières semaines d'octobre et naturellement les enfants les plus jeunes sont favorisés.

Rencontre parents-enseignants

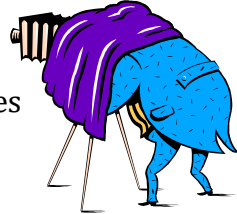
La rencontre parents-enseignants aura lieu le **12 septembre 2017**. L'horaire vous parviendra dans le sac à dos de votre enfant ce soir ainsi que joint à ce même courriel. Veuillez réserver votre soirée.

Mercredi 27 septembre 2017 — Rentrée des comités (volet alternatif)

Nous vous invitons tous à la cafétéria, à 19 h, pour la première soirée des comités. Vous pourrez faire connaissance avec les autres membres, choisir un représentant qui sera en lien avec un membre du Conseil d'établissement et établir la date de votre prochaine rencontre ainsi que les objectifs à travailler pour l'année.

Mardi 24 octobre 2017- photos scolaires

Cette année, les photos scolaires seront prises le mardi 24 octobre. Notez cette date à votre agenda. Des informations à ce sujet vous seront transmises prochainement.



Campagne de financement



Comme l'année dernière, l'argent amassé lors de la campagne de financement servira à diminuer directement vos factures lors d'une sortie de classe ou d'une activité de classe. Vos enfants sont donc directement bénéficiaires des efforts faits durant la campagne.

Cette campagne de financement se tiendra du 6 au 25 octobre 2017. La compagnie *Perfection* a été retenue pour une 3^e année consécutive. Vous recevrez la documentation le 5 septembre et devrez remettre les bons de commande au plus tard le 18 septembre. La livraison des produits aura lieu le 5 octobre, ce qui veut dire que votre enfant recevra la marchandise choisie le 6 octobre. Les enfants les plus jeunes de familles recevront les mallettes, mais nous demanderons aux grands frères et grandes sœurs de donner un coup de main.

Merci de nous encourager.

Frais scolaires



Si vous n'avez pas encore payé les frais scolaires, je vous invite à remettre le montant indiqué sur votre facture à votre enfant le plus tôt possible. Les factures sont disponibles sur votre portail-parents. Voir vos précédents courriels pour la procédure à suivre pour avoir accès au portail Mozaïk. Une copie de facture en format papier vous parviendra également par l'intermédiaire de votre enfant cette semaine. Il est à noter que si vous avez déjà payé par internet, il est possible que l'information ne soit pas encore disponible à l'école. Dans ce cas, veuillez ignorer la facture des effets scolaires. Dans le cas contraire, veuillez libeller votre chèque à l'ordre de la commission scolaire des Grandes-Seigneuries. Si vous souhaitez payer comptant, nous vous suggérons de passer directement au secrétariat. Il est aussi possible de payer par internet. Si vous choisissez ce mode de paiement, veuillez-vous assurer d'utiliser votre numéro d'identification en haut à droite sur la facture. **Attention, ce numéro est différent pour chaque enfant, mais aussi pour les effets scolaires, le service de garde et la surveillance du midi.**

Antécédents judiciaires pour les NOUVELLES FAMILLES (volet alternatif)



Si ce n'est pas déjà fait, veuillez vous présenter au secrétariat avec votre permis de conduire et votre carte d'assurance maladie ainsi que votre formulaire complété. Copie disponible au secrétariat. **Plusieurs personnes nous ont retourné le formulaire complété sans les pièces d'identité.** Vous pouvez nous envoyer une copie de votre permis de conduire et de votre carte d'assurance maladie ou passer à l'école afin que nous puissions faire la copie. Merci

Sécurité à l'école



Un rappel à tous : Lors des jours de classe, la surveillance est assurée entre **9 h 00 et 16 h 00**. En dehors de ces heures de classe, il n'y a pas d'adulte pour surveiller votre enfant sauf, évidemment, s'il est inscrit au service de garde. Je vous prierais donc d'assurer le transport de votre enfant aux heures indiquées afin d'assurer sa sécurité.

Vos enfants peuvent se diriger à pied en toute sécurité sur les trottoirs de la ville et de l'école. Il arrive toutefois que des enfants circulent dans le stationnement de l'école sans porter attention aux voitures qui reculent et cela est très dangereux. **Ainsi, si vous venez chercher votre enfant à la porte principale de l'école, assurez-vous de toujours emprunter le trottoir qui longe le mur de l'école et la clôture et évitez de marcher dans le stationnement avec votre enfant, c'est plus prudent.**

Attention : Dans un souci de sécurité, si votre enfant vous attend encore dans l'entrée à 16 h 05, il sera automatiquement dirigé vers le service de garde et des frais vous seront facturés. Merci pour votre habituelle collaboration!

Merci!

À noter que le premier **conseil d'établissement** aura lieu le 2 octobre.